

# Tout savoir sur l'Europe

Depuis la mise en place de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à la sortie de la Seconde guerre mondiale, jusqu'à la naissance de l'Union européenne, le projet européen n'a cessé de prendre de l'ampleur avec des réussites et des échecs. Mais il demeure une ambition unique au monde, celle d'une Europe par la preuve, construite par le Droit et par des réalisations ambitieuses pour maintenir l'Europe au cœur des défis mondiaux de demain.

Pour mieux appréhender le fonctionnement de l'Union européenne et vous familiariser avec les institutions européennes, la Revue des Chambres vous propose plusieurs fiches pratiques pour comprendre le rôle et le fonctionnement des principales institutions.

Si le triangle composé par la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil, constitue le cœur institutionnel de l'Union européenne,

d'autres organes participent également à l'élaboration des politiques européennes et à l'orientation politique de l'UE.

Les prochains numéros de la revue traiteront notamment du Parlement européen, du Conseil et de la Commission européenne.

## FICHE N° 1

### LES ORGANES CONSULTATIFS DE L'UE

Pour assister les institutions européennes dans l'élaboration des politiques publiques, deux organes sont obligatoirement consultés pour apporter leur(s) expertise(s) dans leurs domaines :

- > le Comité économique et social européen (CESE),
- > le Comité des régions.

Ils doivent être consultés dans leurs domaines respectifs par la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. En dehors des cas prévus de consultation obligatoire, les deux organes peuvent prendre l'initiative de rendre des avis et des rapports.

La France compte 24 membres (et 24 suppléants) au sein de chacun de ces deux organes.

**LES INSTITUTIONS DANS LES TRAITÉS :**  
Art 13 du Traité sur l'Union européenne :

*« Le Parlement européen, le Conseil et la Commission sont assistés d'un Comité économique et social et d'un Comité des régions exerçant des fonctions consultatives »*

## Le Comité économique et social européen

### RÔLE & MISSIONS

Créé en 1957 par les Traités de Rome, le CESE est un organe consultatif de l'Union européenne. Porte-voix de la société civile organisée, il est l'intermédiaire entre les institutions de l'Union européenne et les forces économiques et sociales. Son Président est le Français Henri Malosse. La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne doivent obligatoirement consulter cette instance sur de nombreux sujets socioéconomiques (agriculture, questions sociales, politique régionale, environnement...) et de façon plus libre pour avis. Par ailleurs, le CESE rend régulièrement des rapports et peut également prendre l'initiative de rendre des avis sans que les institutions de l'Union européenne soient obligées de les suivre.

### COMPOSITION & ORGANISATION

Composé de 353 membres représentant à la proportionnelle les 28 Etats membres nommés par le Conseil de l'Union européenne (sur proposition des gouvernements nationaux), le CESE représente les différentes catégories socioprofessionnelles. Rassemblés en assemblée plénière, ses membres sont répartis en 3 groupes :

- **Groupe des Employeurs** : entrepreneur(e)s ou représentant(e)s d'associations d'entrepreneurs de l'industrie, du commerce, des services des 28 pays de l'Union européenne.
- **Groupe des Travailleurs** : représentants des organisations syndicales nationales, des confédérations et des fédérations sectorielles. Ses membres représentent plus de 80 organisations syndicales, dont la grande majorité est affiliée à la Confédération européenne des syndicats (CES) ou à ses fédérations sectorielles.
- **Groupe des Activités diverses** : agriculteurs, consommateurs, économie sociale, artisans et PME, ONG sociales et environnementales.

### PRIORITÉS DE TRAVAIL DU CESE

Un des objectifs du Comité économique et social européen est d'améliorer sa visibilité politique au sein du système institutionnel. Dans le cadre de la présidence italienne au Conseil, le CESE a retenu comme priorités de travail, l'économie, la promotion des droits fondamentaux et l'immigration. Dans cette optique, le Conseil a notamment demandé au Comité économique et social européen de réaliser une évaluation à mi-parcours de la stratégie Europe 2020.

**Institution** : Comité économique et social européen  
**Date de création** : 1957  
**Localisation** : Bruxelles  
**Président** : Henri Malosse



©EU2014



©EU2014

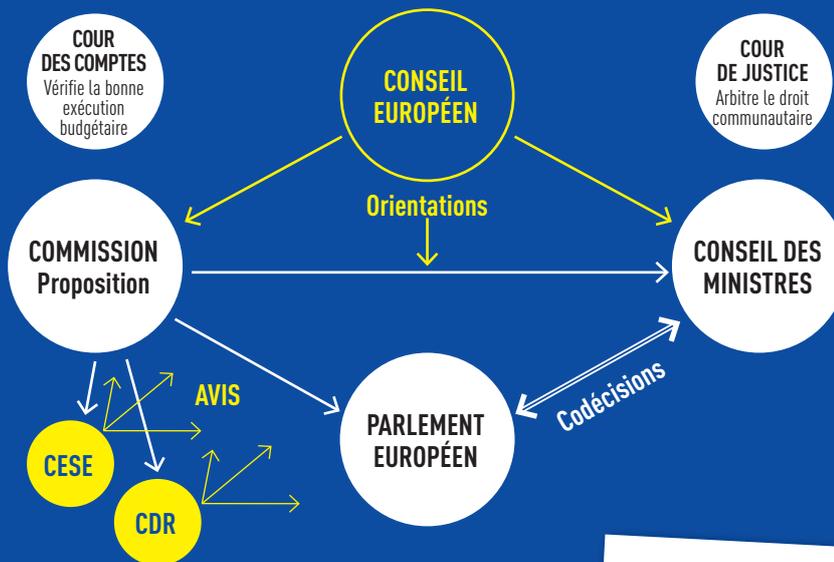
Exemple 1

Association territoriale

Exemple 2

Organisation professionnelle

## Les différences instances européennes



**Institution :** Comité des régions  
**Date de création :** 1994  
**Localisation :** Bruxelles  
**Président :** Michel Lebrun



© Committee of the Regions / Wim Daneels

## Le Comité des régions

### RÔLE & MISSIONS

Au nom des principes de subsidiarité, de proximité et de partenariat, le Comité des régions a été institué en 1992 par le Traité de Maastricht et mis en place en 1994 pour être l'assemblée de l'Union européenne des représentants régionaux et locaux.

Le Comité des régions est consulté sur toutes les questions susceptibles d'avoir des répercussions aux niveaux local ou régional. Ses domaines de consultation reprennent les principales compétences reconnues aux collectivités territoriales dans les différents pays de l'Union européenne, à savoir : santé, éducation, culture, emploi, social, environnement, formation professionnelle, transports.

### COMPOSITION & ORGANISATION

Tout comme le CESE, le Comité des régions compte 353 membres des 28 Etats membres de l'Union européenne. Ces membres sont des représentants des collectivités territoriales des pays de l'Union européenne. Ils sont désignés par le Conseil de l'Union européenne à la majorité qualifiée. Les collectivités territoriales françaises sont directement représentées au sein du Comité des régions : 12 membres au titre des régions, 6 pour les départements et 6 pour les communes.

### PRIORITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DES RÉGIONS

Centrées sur la question régionale, les priorités de travail du Comité ont évolué avec la nouvelle mandature, puisqu'elles concernent également la ville durable et la mobilité urbaine.



Session plénière du Comité des régions dans les locaux du Parlement européen

© Committee of the Regions / Tim De Baker



Association créée en 1996, à la suite du succès d'une conférence du même nom tenue à Cracovie, dans le but d'améliorer la vie des populations de montagne en Europe, Euromontana regroupe aujourd'hui 75 organisations issues d'une vingtaine de pays, dont la France, l'Italie, la Roumanie ou encore le Portugal.

Dotée de moyens financiers et humains, l'association apporte son expertise sur toutes les problématiques liées aux territoires de montagne, telles que le développement rural, le changement climatique ou encore la valorisation du bois.

Euromontana est par exemple à l'origine de la Charte européenne des produits de montagne de qualité, qui a abouti à la reconnaissance officielle du terme « produit de montagne ».

**copa\*cogeca**

european farmers european agri-cooperatives

Une des organisations les plus importantes dans le secteur agricole, le Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne (COPA) rassemble depuis sa création en 1958, les principales organisations agricoles européennes. Parmi la soixante d'organisations actuellement représentées, l'APCA, la FNSEA et la CNMCCA représentent la France. L'objectif de cette organisation est de défendre et développer un modèle européen d'agriculture multifonctionnelle et durable, de veiller aux intérêts des professionnels agricoles et de porter des positions communes auprès des institutions européennes. Il est officiellement consulté par la Direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne dans le cadre des dialogues civils en agriculture et son Président rencontre le Président du Conseil de la Commission européenne avant chaque Conseil agricole.

Justin Lallouet  
et Sylvain Lhermitte

Chambres d'agriculture France  
Service Europe et action  
internationale

Pour en  
savoir plus

[www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)

[www.cor.europa.eu](http://www.cor.europa.eu)

[www.copa-cogeca.be](http://www.copa-cogeca.be)

[www.euromontana.org](http://www.euromontana.org)